



Public concerné

Toutes personnes désignées pour porter secours en cas d'accident selon l'article R4224-15 du Code du Travail



Prérequis à la formation

Aucun prérequis nécessaire pour ce module



Délai d'accès

Sous conditions des places disponibles.
7 jours minimum avant le début de formation



Durée

3h00 de formation (après étude avec la direction)



Tarif (2022)

Une étude sera réalisée afin de vous proposer un tarif adapté

A partir de 310 euros



Taux de réussite

Non concerné par ce module

Responsable de formation

M.DOUVRAIN : 06 07 59 74 45

AGENCE : 09 86 44 35 20

Objectifs pédagogiques

- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation
- Désignation du personnel (suggéré par le chef d'établissement ou son délégué), connaissances de leurs missions, des techniques et des consignes d'évacuation (chargé d'évacuation, guides et serres files)

Contenu

- Identifier les causes d'incendie et les effets sur l'homme
- Connaitre le principe du feu et les classes de feux
- Comportement des matériaux et mode de propagation
- Alerte, signal d'alarme ? Pourquoi ? Comment ?
- Matériels de sécurité incendie
- SSI
- Consigne d'évacuation
- Notion du guide file et serre-file
- Dégagement d'une victime
- Visite sur site

Moyens pédagogiques

- Cours théorique avec appui audiovisuel
- Cas concret et mise en situation
- Simulation d'évacuation avec le groupe

Types d'évaluation

Evaluation continue sur l'ensemble du module
Remise d'une attestation de fin de formation à annexer au registre de sécurité

Accessibilité handicapée

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

MAJ 01/2022